

MASTÈRE

SPÉCIALISÉ®

Management  
de la Qualité,  
de la Sécurité et  
de l'Environnement

☑ CLASSEMENT  
SMBG

☑ TITRE RNCP  
DE NIV. I

☑ ÉLIGIBLE  
CPF



QUALITÉ, SÉCURITÉ,  
ENVIRONNEMENT

La démarche QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) a une triple vocation : inscrire les trois volets dans la stratégie globale de l'entreprise, s'assurer de la conformité réglementaire et préparer au pilotage de l'amélioration continue des systèmes, en tenant compte des contraintes économiques et des objectifs de l'entreprise.

La démarche QSE s'appuie généralement sur trois normes :

ISO 9001 (management de la qualité),  
ISO 45001 (santé et sécurité au travail),  
et ISO 14001 (management environnemental).



## OPTION STRATÉGIE

La fonction Qualité, Sécurité, Environnement s'inscrit aujourd'hui dans la stratégie globale de l'entreprise et sa quête de performance durable. Celle-ci doit en effet mettre en œuvre et renforcer des démarches QSE afin de respecter ses engagements vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires, etc.

Chimiste de formation, j'ai été sensibilisée à la démarche QSE en travaillant dans l'industrie. Le Mastère Spécialisé CESI® m'a donné tous les outils pour monter en compétences et devenir consultante. Depuis 2017, je suis également ingénieure en prévention des risques professionnels au Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux.

Rachida Bakhiyi,  
promotion 2015

### POINTS-CLÉS DU PROGRAMME :

1 Alternance :  
1 semaine en cours,  
3 semaines en entreprise

La pédagogie met à l'honneur l'immersion professionnelle, permettant à l'étudiant de structurer une démarche Qualité, Sécurité, Environnement ou d'améliorer le système de management. Il s'agit d'adapter les textes normatifs et réglementaires aux spécificités de l'entreprise et à son environnement.

2 Spécificités  
pédagogiques

Les cours théoriques et les apports d'outils et méthodes sont complétés par la mise en pratique : la thèse professionnelle associée à la mission en entreprise, des études de cas, des projets "fil rouge" à

réaliser en groupe, sur des entreprises fictives ou portant notamment sur une vision stratégique.

3 Intervenants

Les enseignements sont assurés par des experts Qualité, Sécurité, Environnement, auditeur-trice-s et consultant-e-s et des professionnel-le-s de l'entreprise.

4 Thématiques

- Réglementation Santé & Sécurité
- Réglementation environnementale
- Système QSE
- Amélioration continue
- Stratégie QSE
- Management des équipes dans les transitions
- Pilotage économique et stratégique des projets et des entreprises
- Management de projet

5 Blended Learning

Pour plus de souplesse dans ses modalités pédagogiques, le Blended Learning de CESI École d'Ingénieurs intègre à ses cursus les modalités du webinar et du learning on the job. La première permet d'apporter des compléments de formation à l'apprenant, tout en optimisant son temps. La seconde intègre l'application de situations et de cas concrets à son propre contexte professionnel, afin d'apporter une véritable valeur ajoutée à l'entreprise.

6 Thèse  
professionnelle

La thèse professionnelle conduit à développer des compétences d'innovateur, de réalisation, de synthèse et de communication et permet à l'élève mastérien d'acquérir la capacité à prendre du recul sur la spécialité étudiée et sur l'environnement.



### LES MÉTIERS

- Directeur /Responsable Qualité, Sécurité, Environnement
- Ingénieur-e /chargé de missions Qualité, Sécurité, Environnement
- Consultant Qualité, Sécurité, Environnement

### CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Le Mastère Spécialisé® s'adresse aux titulaires d'un bac +5 ou à minima bac +4 avec trois ans d'expérience professionnelle (diplôme ingénieur-e, titre RNCP niveau 1 ou Master M2). Il permet aux professionnels en activité ou en reconversion, mais aussi aux apprenants en poursuite d'études, d'acquérir ou de renforcer une expertise. La sélection s'appuie sur plusieurs éléments : analyse du dossier, vérification des prérequis ; tests et entretiens ; décision d'admissibilité par la commission de sélection.

Les frais de scolarité dépendent de votre situation à l'entrée de la formation (alternance, apprenants, salariés, reconversion...). Pour vous aider, des conseillers se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les différentes modalités de financement dans le campus de votre choix\*.

\* Voir les coordonnées des campus en page 1 de la plaquette.

# 90 %

des diplômés sont  
en emploi à l'issue  
de leur formation.